



Information sur la situation des réfugiés en Grèce (29.3.2021)

Ce que la Suisse a fait à ce jour :

- Depuis le début de 2020, la Suisse a accueilli **une centaine de requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) et plus de 300 autres requérants** arrivés en Grèce. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) s'est employé activement à faire venir en Suisse des RMNA ayant des liens familiaux ici, et il continue ses efforts à cette fin.
- **Ces dernières années, le SEM a aussi instruit la procédure d'asile de plus de 6000 personnes d'abord enregistrées en Grèce** et pour lesquelles c'est donc en principe la Grèce qui était responsable. Ce chiffre correspond à plus de 70 procédures par mois.
- La **Commission européenne** a annoncé l'an dernier qu'elle allait intervenir pour relocaliser environ 600 mineurs non accompagnés de Grèce vers 11 États membres de l'UE. La Suisse a choisi de participer à cette action et à l'heure actuelle, elle est l'un des rares pays à avoir déjà honoré l'engagement pris dans ce cadre.

Amélioration de la situation sur place

- Ces derniers mois, la **situation** à Lesbos et sur les autres îles de la mer Égée s'est **sensiblement améliorée**, comme le confirment les collaborateurs de l'aide humanitaire sur place. Les structures d'accueil ne sont plus surchargées et elles sont plus sûres. Les conditions sanitaires et l'approvisionnement des personnes qui s'y trouvent se sont aussi grandement améliorés.
- Après l'incendie du camp de Moria en septembre 2019, la Suisse était le **premier pays** à apporter une aide humanitaire à Lesbos – de sa propre initiative et parce que la Suisse s'engage depuis des années déjà dans ce domaine. Pour le **Conseil fédéral, la priorité est clairement à l'aide sur place**.
- Au début de 2020, **plus de 40 000 migrants** se trouvaient dans les *hot spots* des îles de la mer Égée. **Il y en a actuellement encore un peu plus de 14 000**. On compte en ce moment encore près de 9000 migrants à Lesbos, contre plus de 15 000 il y a un an. Le nombre des débarquements, comme celui des nouvelles demandes d'asile déposées en Grèce, reste faible. Pour donner quelques points de comparaison, on a compté 850 000 arrivées par la mer en 2015, pas tout à fait 10 000 en 2020, et pour l'année en cours, environ 600 à ce jour.

Les cantons et le Parlement soutiennent la politique du Conseil fédéral

- Les **cantons et le Parlement** soutiennent la position et la politique du Conseil fédéral.
- Les **cantons l'ont confirmé** vendredi dernier dans le cadre d'un échange régulier avec le Conseil fédéral. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des

affaires sociales (CDAS), par la voix de sa vice-directrice Marianne Lienhard, explique qu'elle soutient la politique du Conseil fédéral et salue son engagement pour qu'**une solution soit trouvée au niveau de l'UE** pour les problèmes en Grèce.

- Si les **villes** souhaitent accueillir davantage de réfugiés de régions en crise, c'est un **signal positif** dont on peut se réjouir. Il appartient cependant à la Confédération, d'entente avec les cantons, de décider de l'accueil direct de migrants et de leur répartition.

Travaux en vue d'une solution au niveau de l'UE

- Le Conseil fédéral estime cependant qu'il ne serait pas judicieux d'organiser une opération spécifique d'accueil de migrants depuis la Grèce. L'objectif doit être de construire sur place des structures d'accueil dignes et un système d'asile qui fonctionne correctement et qui soit capable d'instruire des procédures de manière efficiente. Seule cette approche promet une solution durable.
- L'UE ne prévoit **pas non plus de vaste opération d'accueil de réfugiés à partir de la Grèce** et privilégie elle aussi l'aide sur place.
- La politique suisse en matière d'asile a pour but d'**accueillir des personnes dont la vie ou l'intégrité physique est menacée dans leur pays d'origine et de leur fournir une protection**. Une telle menace existe dans des régions en crise (comme la Syrie ou le Liban) mais pas dans un pays de l'UE tel que la Grèce.
- La Suisse se montre solidaire dans des situations de crise. Pendant la crise des réfugiés de 2015, elle a participé au programme de relocalisation de l'UE et **accueilli 1500 requérants d'asile directement depuis l'Italie et la Grèce**. Aujourd'hui encore, la Suisse accueille **chaque année 800 réfugiés relocalisés directement depuis des régions en crise**.
- En tant que **membre associé de l'espace Schengen**, la Suisse s'engage pour des **solutions durables dans le cadre du paquet européen sur la migration et l'asile**. Ce paquet prévoit notamment un renforcement de la protection des frontières extérieures, ainsi qu'une politique et des procédures communes en matière de retours.

Renseignements : Service de communication SEM, 058 465 78 44 ou medien@sem.admin.ch